



La rentrée de tous les dangers

Ce CSE de septembre a abordé la réorganisation de la direction du réseau et surtout une consultation des élus sur la généralisation de la régie automatisée dans nos antennes.

Le SNJ a rappelé l'inquiétude des salariés avec le probable retour du projet de holding et la remise en cause de l'accord collectif. Les élus ont d'ailleurs voté un mandat pour ester en justice contre cette dénonciation par l'entreprise.

Nous dénonçons également des programmes régionaux passésistes et un transfert de l'info nationale et internationale à France 3 Toutes Régions (FTR) basé à Lyon-Vaise.

[Voir ici notre liminaire.](#)

Par ailleurs, notre recours gagnant en justice sur la répartition des collèges électoraux repousserait très sensiblement les dates des élections professionnelles.

Mais la direction semble pressée avec une nouvelle réunion de négociation du protocole électoral prévue dès le 1er octobre. Ainsi donc, un dernier CSE du réseau pour cette mandature pourrait avoir lieu en novembre.



Tir de barrage sur la généralisation des régies automatisées

Lors de ce CSE, une info-consultation était à l'ordre du jour concernant la mise en place des régies MOSAR équipées de l'overdrive (automate assistant de production de régie) dans 12 antennes du réseau et dans cette consultation se trouve la phrase suivante : *“Le mode d'exploitation courant est mono opérateur et le mode occasionnel est bi-opérateur”*. Tout est résumé dans cette phrase.

Le but affiché est clairement de supprimer un technicien vidéo en régie, le reste du document étant de l'emballage plus ou moins pertinent. Sur les 12 antennes concernées par l'installation de ces nouvelles régies, 12 postes de techniciens vidéos seront *“déplacés, modifiés, réaffectés...”*.

La direction utilise tous les termes possibles pour éviter le mot suppression. Il est pourtant annoncé que les premiers qui subiront ce nouveau mode de fabrication sont les salariés CDD. Ils passeront donc de précaires à disparus.

C'est toute l'activité organisationnelle en régie qui sera impactée par l'automatisation pour *“gagner du temps et se moderniser”*, nous dit-on et *“être mieux performant”*. Peu convaincus par ces arguments de la direction technologique, les élus ont répondu par un avis très critique et une expertise a été votée afin d'évaluer l'impact humain dans chaque antenne.

Une tête de réseau réanimée

Dans la bouche de Philippe Martinetti, qui a fait une longue apparition en instance, cela paraît simple, mais cette réorganisation de la tête du réseau régional se révèle très confuse depuis sa présentation lors de l'instance d'août dernier.

Il y a peu, il avait rapatrié les troupes auprès de sa direction déléguée à l'offre régionale et transformé la direction du réseau d'Isabelle Staes en coquille quasiment vide. Aujourd'hui, il affirme renforcer cette direction confiée à Christophe Poullain : *“pour la rendre plus forte sur ses missions numériques”* avec des transferts de postes et certaines créations sorties tout droit de son chapeau.

Cette multiplication des postes de direction à différents étages pourrait servir à diluer les responsabilités et préparer le terrain d'une future filiale afin de fusionner avec la radio publique.

Autre info confirmée : cette direction du réseau sera décentralisée à Marseille *“sans calendrier précis”* à ce jour, selon Philippe Martinetti.

La crise du logement

Le bilan du logement à FTV révèle que nous sommes loin du compte, car trop de demandes restent vaines et beaucoup de salariés ne parviennent pas à se loger, notamment à Paris et sa région, mais aussi dans le sud de la France.

Malgré les communications internes, les webinaires avec les directions régionales et la filière RH, trop peu de salariés sont informés des dispositifs de locations, des aides diverses et des prêts accordés pour accéder à la propriété ou faire des travaux.

L'entreprise verse 2,5 millions € à l'organisme Action Logement chaque année et il est difficile avec la crise immobilière d'obtenir un “retour d'investissement” en quelque sorte.

Autre constat amer : les demandeurs gagnent majoritairement plus de 3 000 € mensuels et on peut regretter que les salariés sous ce seuil salarial ne s'inscrivent pas sur le site d'action logement par méconnaissance.

Panique à Vendargues

Des défaillances régulières du prestataire de la restauration à Vendargues ont été traitées avec un temps de retard par la direction de la Fabrique où on a frôlé l'intoxication alimentaire générale.

Par ailleurs, un départ d'incendie sur une machine à la menuiserie a fait apparaître des manquements à la sécurité : absence de signalisation d'un point de rassemblement, évacuation très partielle des salariés et dysfonctionnement des alarmes et des portes coupe-feu.

Expertise à Nantes

Elle fait suite à une altercation en juin dernier entre deux salariés du service organisation d'activités dans l'antenne de Nantes.

Selon le directeur régional, *“il ne s'agit pas de problèmes personnels, mais cette altercation est liée à l'organisation du travail et à la répartition de la charge de travail dans le service”*.

Depuis, l'un des salariés est en arrêt de travail.

La dégradation des conditions de travail avec un historique inquiétant dans cette antenne a conduit le CSE à mandater une expertise confiée au cabinet CEDAET.

Du nouveau pour les ASC

Plusieurs changements pour les salariés ont été proposés et votés lors de ce CSE.

Les cadeaux de Noël passent de 40 à 50 euros.

Il sera désormais possible de commander les chèques Culture toute l'année afin de permettre, notamment, aux CDD d'y avoir droit plus facilement.

Enfin, la dotation à chaque antenne pour les activités est réévaluée. Elle augmente de 4 000 €.

Ces décisions ont évidemment des conséquences : plus de dépenses par rapport au budget initial. Elles seront financées par les réserves de trésorerie.

Prochains CSE du réseau régional :
les 15 et 16 octobre 2025.

Vos élu·es et représentant syndical :
Jean-Manuel Bertrand, Julien Lecoq, Vincent Habran
et Hervé Colosio.